LIGUE CALÉDONIENNE DE NATATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.
LUNDI 22 JUIN 2026 - CARD

Lundi 22 juin 2026- début des travaux à 17h30 - fin des travaux à 20h30

Appel nominal par le président
Assistaient à la réunion du comité directeur :

Nom, Prénom	Fonction	Présents	Absents excusés
Jean Claude ROBIN	Président	X	
Cyril HUET (CH)	Trésorier	X	
Raphael ZANON (RZ)	Secrétaire général adjoint	X	
Marianne BROU (MB)	Membre	X	
Stéphane DELANDE (SD)	Membre	x	
Sandrine LADRECH (SL)	Membre	x	
Chantal MUGNIER (CM)	Membre	X	
Nathalie NAUD (NN)	Membre	X	
Charlotte PRIOURET (CP)	Membre		X
Alisson MAVAETAU (AM)	Secrétaire de la ligue et de séance	X	
Stéphane TICHON (Le CTL)	Conseiller technique de ligue (CTL)	X	

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu du comité directeur du 20/04/2026
2. Retour Oceania
3. Retour Ag FFN
4. Présentation projet PTAP (Programme territorial d'accompagnement à la performance)
5. Point formation ;
 1. Validation Assistant moniteur niveau 1
 2. Validation stagiaire BF2
6. Retour sur la 1er journée détection benjamin U13
7. Déplacement Stéphane Tichon métropole - Financement CTOS
8. Organisation Meeting Pouembout-24 et 25 octobre 2026
9. Réflexion Open Water fin 2026-debut 2027
10. Aide 50 000 frs Meeting Avenirs.
11. Clôture dossier benjamins 2025
12. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 20 VARIL 2026

Le procès-verbal de la réunion du 20 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Retour Oceania

A. Bilan des Championnats d'Océanie 2026

Stéphane Tichon ouvre ce premier point en rappelant que les Championnats d'Océanie, organisés à Fidji, constituaient la première échéance internationale majeure de la saison et un rendez-vous stratégique dans la perspective des Jeux du Pacifique 2027. Au-delà des résultats sportifs, ce déplacement avait également pour objectif d'évaluer le niveau de la sélection calédonienne face aux meilleures nations de la zone Océanie, de mesurer l'efficacité de l'organisation de la délégation et d'identifier les axes de progression tant sur le plan sportif qu'organisationnel.

B. Bilan sportif

Sur les dix nageurs initialement sélectionnés, neuf ont finalement participé à la compétition. Malgré cette modification de dernière minute, les résultats obtenus sont jugés particulièrement encourageants.

Le taux global de réussite atteint **70,73 %**, confirmant la progression de la natation calédonienne et la pertinence du travail engagé depuis plusieurs saisons. Il est rappelé que cet indicateur ne se limite pas au nombre de médailles remportées mais prend également en compte les objectifs individuels fixés avant la compétition, les performances chronométriques, les classements, ainsi que le comportement des nageurs dans un contexte international.

La délégation revient avec un total de :

- **2 médailles d'or ;**
- **2 médailles d'argent ;**
- **5 médailles de bronze.**

C. Enseignements techniques

Stéphane indique que cette compétition a permis de confirmer les qualités techniques des nageurs calédoniens mais également d'identifier plusieurs axes de progression.

Les observations réalisées concernent notamment :

- La gestion des séries et des finales ;
- La récupération entre plusieurs courses disputées la même journée ;
- La préparation mentale ;
- L'optimisation des relais ;
- Le maintien du niveau de performance sur plusieurs jours de compétition.

Il est notamment rappelé que les meilleurs résultats sont obtenus par les sportifs bénéficiant d'un suivi global associant préparation physique, suivi médical, planification des entraînements et accompagnement psychologique.

Ces constats confortent pleinement la volonté de la ligue de mettre en œuvre le Programme Territorial d'Accompagnement à la Performance (PTAP) qui sera présenté au point suivant de l'ordre du jour.

D. Bilan financier

Cyril Huet présente ensuite le bilan financier du déplacement.

Le budget prévisionnel initial s'élevait à 2 900 000 XPF.

Grâce 'à une maîtrise des dépenses, le coût réel du déplacement est finalement ramené à 2 600 000 XPF.

Les aides obtenues auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports, du CTOS ainsi que la mobilisation des fonds propres de la ligue ont permis de réduire de manière importante la participation demandée aux familles à hauteur de 50 802 frs.

E. **Organisation logistique**

Cyril revient sur les aspects logistiques du déplacement.

Le coût de location des véhicules sur place s'élève à 193 000 XPF.

Il explique qu'au moment du retour vers l'aéroport de Nadi, l'encadrement a volontairement choisi de louer un véhicule afin d'effectuer lui-même les quatre heures de route plutôt que d'utiliser un autocar qui soulevait plusieurs interrogations en matière de sécurité.

L'expérience du déplacement confirme également l'importance de disposer d'un manager de délégation spécifiquement chargé de la coordination logistique.

Les membres du comité soulignent que cette mission ne peut être assurée simultanément par les entraîneurs, déjà pleinement mobilisés par le suivi sportif des nageurs.

Il est donc décidé de formaliser cette fonction pour les prochains déplacements.

Une fiche de poste précisant les missions du manager ainsi qu'une check-list logistique seront élaborées afin d'harmoniser l'organisation des futures délégations.

Stéphane Delande tient à remercier l'ensemble de l'encadrement de la délégation pour le sérieux, le professionnalisme et la qualité de l'organisation du déplacement.

F. Officiels et relations internationales

Le comité félicite Marianne Brou pour les responsabilités qui lui ont été confiées par World Aquatics lors des compétitions d'eau libre.

Elle a notamment occupé les fonctions :

- d'Assistante Juge-Arbitre en Chef sur le 10 km ;
- De Juge-Arbitre en Chef sur le 5 km ;
- De Starter sur les relais.

Ces désignations témoignent de la reconnaissance du niveau des officiels calédoniens par les instances internationales.

Marianne présente également un retour d'expérience sur les évaluations auxquelles elle a été soumise.

Si les compétences techniques ont été reconnues, elle souligne que la maîtrise de l'anglais demeure un axe de progression indispensable pour accéder aux plus hautes responsabilités internationales.

Elle attire également l'attention du comité directeur sur la nécessité d'acquérir deux jeux complets de drapeaux homologués (blanc, vert, jaune et rouge), facilement transportables, afin d'équiper les officiels représentant la Nouvelle-Calédonie lors des compétitions internationales.

G. Relations avec Oceania Swimming

Cyril informe ensuite le comité directeur d'un sujet plus sensible concernant les relations avec Oceania Swimming.

À l'occasion de son déplacement, il a été amené à présenter officiellement les excuses de la Ligue auprès de la Secrétaire générale d'Oceania Swimming à la suite du comportement jugé inapproprié de certains membres de l'encadrement lors des Jeux du Pacifique 2023 organisés aux Îles Salomon.

Selon les responsables océaniens, cet épisode avait laissé une image négative de la délégation calédonienne et contribué à détériorer les relations avec plusieurs fédérations de la région.

Cyril rappelle que chaque membre d'une délégation représente l'ensemble de la natation calédonienne et que les comportements individuels peuvent avoir des conséquences importantes sur les relations institutionnelles.

Le comité directeur approuve à l'unanimité le bilan présenté et valide les orientations proposées en matière de performance, d'organisation des délégations et de préparation des échéances internationales.

3. Retour Ag FFN (29 et 30 mai).

Le président présente un compte rendu détaillé de sa participation à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation, organisée en Corse. Il fait état des principaux échanges intervenus avec les dirigeants fédéraux et des évolutions qui impacteront le fonctionnement des ligues régionales dès la prochaine saison.

Le président fait part de sa déception quant à la place accordée aux territoires ultramarins au sein de la gouvernance fédérale. Il estime que malgré les discours en faveur du développement de l'outre-mer, les problématiques spécifiques rencontrées par les ligues éloignées de la métropole demeurent insuffisamment prises en compte tout en reconnaissant l'absence de propositions de la majorité des ligues ultramarines et l'influence minimaliste du cercle de compétences dédié.

Il rappelle que les contraintes liées à l'insularité, aux coûts des déplacements internationaux, à l'éloignement des centres de décision et aux difficultés de recrutement nécessitent des réponses adaptées. Or, selon lui, les échanges lors de l'Assemblée Générale n'ont pas permis d'apporter de perspectives concrètes pour accompagner les territoires ultramarins faute de propositions concertées.

A. Fonctionnement du cercle de compétences Outre-mer

Le président considère que cette instance peine à remplir pleinement son rôle de coordination et de proposition. Selon les informations recueillies lors de l'Assemblée Générale, peu de projets structurants ont été engagés au bénéfice des territoires ultramarins et les échanges restent limités.

Il regrette également qu'aucun vice-président de la Fédération ne soit spécifiquement chargé du suivi de l'outre-mer afin d'assurer une véritable coordination politique entre les différentes ligues ultramarines.

Le président indique enfin que certaines décisions fédérales donnent le sentiment que les territoires disposant d'une représentation importante au sein des instances nationales bénéficient plus facilement d'un accompagnement ou d'un soutien sur certains dossiers. Sans remettre en cause les choix de la Fédération, il souhaite que les critères d'attribution des moyens soient davantage fondés sur des projets objectifs et évaluables.

B. Évolution du financement fédéral

Le président présente ensuite les nouvelles modalités de financement mises en place par la Fédération.

Il explique que la part régionale des licences sera désormais répartie selon deux mécanismes.

Les 75 % de cette part continueront d'être versés automatiquement aux ligues régionales.

Les 25 % restants seront désormais soumis à une contractualisation entre chaque ligue et la fédération. À cet effet, la ligue devra compléter un document de suivi particulièrement détaillé en attente d'un entretien avec le cercle de compétences des territoires.

C. Évolution du coût des licences

Le président informe également les membres qu'à compter de la prochaine saison, les tarifs des licences fédérales évolueront désormais chaque année en fonction de l'indice national de l'inflation.

Cette nouvelle méthode remplace les augmentations ponctuelles appliquées jusqu'à présent tous les trois ou quatre ans.

À la suite de la présentation des nouvelles modalités de calcul des licences fédérales, Nathalie Naud attire l'attention des membres du comité directeur sur les conséquences pratiques de l'augmentation annoncée par la FFN.

Elle rappelle que l'augmentation de la part fédérale est fixée à 1 euro par licence, montant qui, une fois converti en francs CFP, génère un tarif comprenant des centimes. Cette situation risque d'entraîner des différences d'arrondis entre les clubs, chacun pouvant appliquer sa propre méthode de conversion.

Afin d'éviter des écarts de tarification entre les clubs de Nouvelle-Calédonie et de garantir une application homogène des licences sur l'ensemble du territoire, il est proposé que Cyril établisse un tarif unique de référence, intégrant les modalités d'arrondi retenues par la ligue.

Cette grille tarifaire serait ensuite communiquée à l'ensemble des clubs avant le lancement de la campagne de licences, afin de garantir une application uniforme des tarifs .

Les membres du comité directeur approuvent cette proposition.

D. Renforcement des obligations administratives

Dans le cadre des nouveaux statuts fédéraux et de la politique de transparence mise en œuvre par la FFN, les ligues régionales devront désormais transmettre systématiquement les procès-verbaux de leurs comités directeurs à la fédération.

Le comité directeur prend acte de cette nouvelle obligation et veillera à intégrer cette transmission dans ses procédures administratives.

4. Présentation projet PTAP (Programme territorial d'accompagnement à la performance)

Stéphane Tichon présente le « Programme Territorial d'Accompagnement à la Performance (PTAP) », élaboré pour structurer durablement l'accès au haut niveau en Nouvelle-Calédonie.

Le PTAP a pour ambition de proposer un parcours de performance sur le territoire, en renforçant la collaboration entre la ligue et les clubs. Il vise à accompagner les meilleurs nageurs vers les Jeux du Pacifique 2027, tout en préparant la relève pour les échéances de 2031.

Le projet repose sur un modèle partenarial dans lequel la ligue complète le travail réalisé par les clubs grâce à un accompagnement individualisé, conciliant performance sportive, suivi médical, préparation physique et réussite scolaire.

A. Organisation du Programme

Stéphane Tichon précise que le PTAP s'articule autour de deux collectifs complémentaires.

Le **Collectif Espoir National** regroupera les nageurs présentant le plus fort potentiel de performance, avec pour objectif d'intégrer le Top 40 national à l'Indice de Performance (IMP). Les sportifs retenus bénéficieront d'un accompagnement renforcé associant suivi technique, préparation physique, suivi médical et accompagnement scolaire.

Le **Groupe Performance Territoriale** constituera un collectif de développement destiné aux nageurs ayant atteint les critères de qualification des Jeux du Pacifique. Il permettra d'élargir le vivier de performance et de préparer progressivement les futurs sportifs susceptibles d'intégrer le Collectif Espoir National.

B. Un accompagnement individualisé

Stephane précise que PTAP repose sur une prise en charge individualisée des nageurs. Il compare cette approche à de la « haute couture », chaque sportif bénéficiant d'un suivi adapté à son profil, à ses objectifs et à son évolution.

Le programme intégrera notamment le suivi de la charge d'entraînement, de la récupération, de la préparation physique, de la prévention des blessures ainsi qu'un accompagnement médical régulier.

Pour assurer ce suivi, la ligue mettra en place plusieurs outils d'évaluation, dont la plateforme **Playsharp**, permettant de centraliser les données relatives aux entraînements, à l'état de fatigue, et à la récupération des nageurs. Ce dispositif sera complété par des bilans physiques, des évaluations fonctionnelles et des analyses techniques afin d'optimiser le suivi de chaque athlète.

C. Organisation des entraînements

Le PTAP repose sur une complémentarité entre les clubs et la ligue.

Les nageurs poursuivront leurs entraînements quotidiens au sein de leur club les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La ligue assurera les regroupements des mercredis et samedis, consacrés au travail spécifique, à la préparation physique et aux évaluations.

Cette organisation permettra d'atteindre un volume d'entraînement pouvant aller jusqu'à vingt heures hebdomadaires tout en maintenant les clubs au cœur du dispositif.

D. Moyens financiers et calendrier

Stéphane indique que le budget du projet. Initialement estimé à près de 9 millions de francs CFP, a dû être adapté après l'obtention annoncée d'une subvention de 2 millions de francs CFP de l'Agence Nationale du Sport.

La ligue a fait le choix de préserver les actions prioritaires, à savoir le suivi scientifique, la préparation physique et l'accompagnement médical, tout en reportant certains stages et déplacements afin de respecter les crédits disponibles.

La finalisation des outils est prévue au cours de l'été 2026, avec une première sélection des nageurs en septembre 2026. Les effectifs seront ensuite réévalués deux fois par an afin de garantir une dynamique de progression permanente.

Les membres du comité directeur saluent la qualité du projet et son caractère structurant pour la natation calédonienne. Ils insistent sur la nécessité de maintenir une collaboration étroite avec les clubs afin que le PTAP constitue un outil complémentaire au travail réalisé quotidiennement par les entraîneurs.

Au cours des échanges, Stéphane Delande souligne que le PTAP ne concerne pas uniquement les nageurs, mais également leurs familles. Il rappelle que l'engagement dans un tel dispositif implique une adhésion de l'ensemble de l'environnement familial, compte tenu des contraintes qu'il génère en matière d'organisation, de disponibilité et de déplacements.

Il indique soutenir pleinement la mise en œuvre de ce programme, qu'il considère comme une étape indispensable pour élever le niveau de la natation calédonienne et préparer les prochaines échéances internationales.

Les membres du comité conviennent qu'une communication spécifique devra être organisée à destination des familles avant le lancement du programme, afin de présenter les objectifs, le fonctionnement et les contraintes du PTAP.

Cyril et Stéphane Tichon ajoutent que le PTAP repose sur l'adhésion de l'ensemble des acteurs. Si le projet a déjà été présenté et validé sur le plan technique par les entraîneurs des clubs, il devra également être présenté aux présidents de clubs afin de recueillir leur adhésion.

Une réunion d'information sera organisée en amont du Meeting NC3 à 9h30 samedi 27 juin pour présenter le dispositif, répondre aux interrogations des dirigeants et finaliser les modalités de mise en œuvre du programme.

Après échanges, le comité directeur valide à l'unanimité la mise en œuvre du Programme Territorial d'Accompagnement à la Performance à compter de la saison 2026-2027

5. Point formation ;

A. Validation Assistant moniteur niveau 1

Le comité directeur valide les propositions de certification présentées par la commission formation.

Sont ainsi certifiés **Assistant Moniteur Niveau 1** :

- Leca Kymani
- Moh Paan Leiana
- Le Duvehat Arthur
- Tranevane Tony
- Crutchet Bernard
- Gratier De-Saint-Louis Anne
- Morio Olivier

Il est précisé que certains candidats n'ont pas pu être présentés à la certification, faute d'avoir obtenu leur PSC1, prérequis indispensable à la délivrance du diplôme.

B. Validation stagiaire BF2

Le comité directeur prend également acte de la validation du **Brevet Fédéral 2 (BF2)** d'Alexandre Le Duvehat, qui a achevé avec succès l'ensemble de son cursus de formation.

C. Venue de Richard Martinez

Stéphane Tichon informe le comité directeur de la venue, du 3 au 21 octobre 2026, de Richard Martinez, entraîneur de référence de la natation française. Ancien responsable du Pôle France de Font-Romeu pendant vingt-sept ans, il a participé à cinq olympiades et accompagné de nombreux nageurs internationaux, dont Laure Manaudou.

Sa mission consistera à assurer des formations continues certifiantes à destination des entraîneurs calédoniens, tout en encadrant plusieurs regroupements des collectifs de la ligue (Juniors /Benjamins).

Cette intervention s'inscrit dans la volonté de la ligue de renforcer les compétences des entraîneurs et d'accompagner la montée en niveau des sportifs du territoire.

Une communication détaillée sera prochainement adressée à l'ensemble des clubs afin de présenter le programme de son intervention, les modalités de participation aux formations ainsi que l'organisation des regroupements**.**

D. Assistant moniteur niveau 2

Stéphane Tichon informe le comité-directeur qu'une nouvelle session de formation Assistant Moniteur Niveau 2 (AM2) a débuté avec seulement trois candidats.

Il rappelle que le coût de la formation (**25 000 F CFP**) peut constituer un frein, alors que les clubs peuvent mobiliser des financements de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Le recours à ces aides permettrait de réduire, voire de supprimer, le coût supporté par les stagiaires bénévoles, tout en favorisant une participation plus importante lors des prochaines sessions.

6. Retour sur la 1er journée détection benjamin U13

Stéphane présente le bilan de la première journée de détection nationale destinée à la catégorie benjamins.

Sur les douze nageurs identifiés, dix ont participé à cette action, représentant trois clubs. Les ateliers ont principalement porté sur les spécialités de la brasse et du papillon, avec la participation des entraîneurs Eloy, Antoine et Angélique.

Stéphane Tichon remercie tout particulièrement Stéphane Delande pour son implication lors de cette journée. Celui-ci a pris en charge les nageurs pendant les séances en bassin avec les entraîneurs sur l'analyse technique des observations.

À l'issue de cette journée, un bilan individualisé a été réalisé et commenté in situ ou transmis aux entraîneurs concernés.

7. Déplacement Stéphane Tichon métropole - Financement CTOS

Stéphane Tichon présente les objectifs de son déplacement en métropole, prévu du 23 juin au 13 juillet 2026, financé dans le cadre des crédits de préparation de jeux.

Cette mission lui permettra d'assister aux Championnats de France Élite à Saint-Étienne, de rencontrer les responsables de la Direction Technique Nationale afin d'échanger sur les orientations fédérales, ainsi que d'assurer le suivi des 7 nageurs calédoniens évoluant en métropole en lien avec leurs entraîneurs et qualifiés aux France Elite 2026.

Il participera également à une formation consacrée à la gestion du risque, à la préparation à l'échec et à la posture de l'entraîneur, tout en approfondissant l'utilisation des outils de suivi de la performance qui seront intégrés au PTAP.

Enfin, un temps sera consacré au regroupement de plusieurs nageurs calédoniens afin d'assurer leur accompagnement et de renforcer les liens avec les structures d'entraînement métropolitaines.

8. Organisation Meeting Pouembout-24 et 25 octobre 2026

Le comité-directeur examine l'organisation du déplacement au **Meeting des P'tits Picots**, prévu les **24 et 25 octobre 2026** à Pouembout.

Afin de faciliter le déplacement des jeunes nageurs et d'optimiser les coûts, la ligue envisage d'affréter un bus de 50 places, dont le financement serait pris en charge par la ligue pour le transport des nageurs et de deux accompagnateurs.

Le président précise toutefois que cette organisation ne pourra être retenue que si un nombre suffisant de clubs adhère au dispositif. Si plusieurs clubs choisissent de conserver leur propre organisation de transport, notamment par la location de minibus, l'affrètement du bus ne serait plus économiquement justifié.

Une consultation des présidents de clubs sera donc organisée afin de recenser leurs besoins et de déterminer la solution la plus adaptée.

Le comité directeur prend également connaissance des modalités d'hébergement proposées par le club des P'tits Picots. Les délégations seront accueillies au collège de Pouembout, au tarif de 1 000 F CFP par personne et par nuit, permettant de limiter le coût global du déplacement.

Le comité directeur valide le principe d'une organisation mutualisée du transport, sous réserve d'un nombre suffisant de participants, Cyril et Alisson se chargent de consulter les clubs afin de finaliser les modalités d'organisation.

9. Réflexion Open Water fin 2026-debut 2027

Concernant l'épreuve d'eau libre prévue le 29 novembre, Stéphane Delande attire l'attention du comité directeur sur les contraintes d'organisation liées au maintien de la compétition à Yaté. Il souligne que la logistique nécessaire (transport, moyens nautiques, mobilisation des officiels et des bénévoles) représente un coût important au regard du faible nombre de participants attendus.

Il propose d'étudier la possibilité de déplacer cette compétition sur un autre site, notamment au CAP de Poé, où les conditions d'organisation pourraient être plus favorables et permettre de simplifier la logistique tout en réduisant les coûts.

Cyril informe toutefois que le site de Poé pourrait ne pas être disponible à la date initialement prévue. Il s'engage à vérifier cette possibilité et, le cas échéant, proposer une nouvelle date de report au mois de décembre.

Le président indique que si aucune solution satisfaisante ne peut être trouvée, tant sur le plan de la disponibilité du site que sur les aspects logistiques et financiers, il proposera l'annulation de cette épreuve, considérant les moyens importants à mobiliser pour un nombre très limité de participants.

10. Aide 50 000 frs aux Meeting Avenirs.

Le comité directeur valide l'attribution d'une aide financière de 50 000 F CFP aux clubs de l'Olympique Natation, Dumbéa Natation et du Cercle des Nageurs Calédoniens, pour l'organisation de leur meeting Avenirs en application du règlement financier 2026.

Il est précisé que le club des P'tits Picots pourra également bénéficier de cette aide, sous réserve du respect du cahier des charges défini par la ligue pour l'organisation de cette compétition.

11. Clôture dossier benjamins 2025

Le président présente le bilan financier du déplacement aux France Benjamins 2025, dont la ligue a assuré le portage administratif afin de mobiliser les financements de la Fédération Française de Natation (FFN) et de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Le montant total des recettes perçues par la ligue s'élève à 2 569 093 F CFP. Les dépenses engagées pour le déplacement atteignent 2 137 000 F CFP. Ces dépenses comprennent notamment les billets d'avion, l'hébergement, la restauration, les transports ainsi que les différents frais liés au séjour.

Le président rappelle que les subventions ont été versées à la ligue, et les dépenses liées aux frais de séjour ont été prises en charge par le CNC pour un montant de 681 000 frs.

Après validation définitive du bilan financier et des justificatifs du club un complément de 431 000 F CFP reste à reverser au club afin de clôturer définitivement cette opération.

Le comité directeur valide le principe du reversement des sommes dues au Cercle des Nageurs Calédoniens pour un montant total de 1 112 233 F CFP.

12. Questions diverses

A. Aménagement du calendrier sportif de fin de saison.

Une réflexion est engagée sur le calendrier sportif de la fin de saison 2026. Stéphane Tichon rappelle que les Championnats de Nouvelle-Calédonie en bassin de 50 m avaient initialement été programmés au mois de novembre afin de permettre aux clubs de participer aux Championnats du Queensland en décembre.

Les clubs ayant finalement renoncé à ce déplacement, il est proposé de revoir le calendrier afin de maintenir une dynamique sportive jusqu'à la fin de l'année et de donner aux nageurs un objectif de performance jusqu'aux vacances scolaires.

Dans cette perspective, les Championnats de Nouvelle-Calédonie en bassin de 50 m, prévus les 21 et 22 novembre, pourraient être reportés aux 12 et 13 décembre ou aux 19 et 20 décembre, quant à la compétition d'eau libre du 29 novembre elle pourrait être interverti avec le trophée NC du 6 décembre

Stéphane Tichon précise que ces propositions seront soumises à la consultation des entraîneurs lors de commission sportive du 15 juillet 2026, qui arrêtera le calendrier définitif de la fin de saison.

Le comité directeur prend acte des propositions présentées et charge la commission sportive de finaliser le calendrier sportif 2026

B. Championnats NC petit bain catégorie Avenirs (U11).

Le comité directeur examine la proposition formulée par les entraîneurs visant à faire évoluer le règlement des finales de la catégorie Avenirs (U11).

Il est proposé de remplacer le dispositif actuel, réservé aux seuls Avenirs 3, par une super Finale U11 ouverte aux huit meilleurs temps, toute année d'âge confondue au sein de la catégorie.

Le Comité Directeur valide cette proposition. Elle sera intégrée au règlement sportif de la saison 2026.

C. Natation artistique

Sandrine Ladrech présente le bilan des Championnats d'Océanie 2026 de natation artistique organisés en Australie.

Elle souligne la belle performance réalisée par Elisa Ladrech qui termine à une très encourageante 5e place face à une concurrence océanienne particulièrement relevée.

Sandrine indique également avoir participé à l'ensemble de la compétition en qualité de juge au sein des jurys internationaux. Cette expérience lui a permis d'enrichir ses compétences techniques et de renforcer son expertise en arbitrage au contact d'officiels de niveau international.

Elle informe le comité directeur que les prochains Championnats d'Océanie de natation artistique se dérouleront à Christchurch (Nouvelle-Zélande**)** en août/septembre 2027, en parallèle des Championnats nationaux néo-zélandais de natation course. Une réflexion est d'ores et déjà engagée par les instances océaniennes concernant l'organisation de l'édition 2029, pour laquelle la Nouvelle-Calédonie pourrait se porter candidate.

Le comité directeur prend acte de ce bilan, félicite Sandrine Ladrech et Elisa pour leur engagement et leurs résultats.

D. Déplacement de la sélection à Brisbane – Août 2026

Stéphane Tichon présente l'état d'avancement de l'organisation du déplacement de la sélection calédonienne à Brisbane, prévu du 5 au 14 août 2026.

À ce jour, six nageurs ont réalisé les critères de sélection. La période de qualification n'étant pas encore achevée, ce nombre est susceptible d'évoluer. Le budget prévisionnel de la ligue est établi sur une délégation de huit nageurs plus deux encadrants.

La présidente du club de Dumbéa sollicite le comité directeur pour l'intégration de la jeune Leiana Mackenzie au stage organisé par la ligue à l'issue de la compétition à laquelle elle participe à titre individuel.

Après avis du comité qui valide la présence au stage de la jeune Leiana le président précise que cette intégration est accordée à titre exceptionnel. L'ensemble des frais liés à sa participation sera intégralement pris en charge par sa famille et n'aura donc aucun impact financier pour la ligue.

Concernant l'encadrement, le Cyril rappelle que la présence de nageuses mineures nécessite la désignation d'une accompagnatrice. Alison a été sollicitée pour accompagner Stéphane Tichon. Il est rappelé que cette mission comprend également la gestion de la logistique quotidienne de la délégation (déplacements, restauration, intendance). Une réponse est attendu de la part d'Alisson dans la semaine, en cas d'impossibilité une autre solution devrait être étudiée, en effet les membres élues du Cd étant indisponibles à cette période.

Sur le plan financier, Cyril indique qu'un chèque de caution de 93 410 F CFP sera demandé aux familles, correspondant au coût maximal estimé du déplacement. Sous réserve de la confirmation des aides attendues au titre des crédits de préparation, la participation définitive des familles pourrait être reçue à la baisse.

Le président rappelle que ce déplacement constitue une sélection officielle de la ligue calédonienne de natation. À ce titre, les critères de sélection, les exigences sportives et le comportement attendu des nageurs et de l'encadrement devront être pleinement respectés afin de représenter dignement la Nouvelle-Calédonie.

E. Organisation des stages des collectifs – Octobre 2026

Stéphane présente une proposition de réorganisation des stages des collectifs prévus durant la venue de Richard Martinez. Afin d'optimiser son intervention et l'organisation des regroupements, il propose d'inverser le calendrier initial : le stage des Junior**s** se déroulerait en première semaine des vacances, tandis que le stage des Benjamins (U13) serait organisé en deuxième semaine.

Le comité directeur échange ensuite sur le lieu d'hébergement pour le stage Benjamin. Deux options sont étudiées : l'Internat Provincial de La Foa et le CISE à Dumbéa.

Le CISE présente plusieurs avantages, notamment sa proximité avec Nouméa, qui permettrait aux entraîneurs des clubs de participer plus facilement aux temps de formation dispensés par Richard Martinez, sans devoir être hébergés sur place. Cette solution favoriserait une participation plus importante des entraîneurs aux formations.

À l'inverse, l'Internat Provincial La Foa présente un coût d'hébergement et de restauration plus avantageux. Toutefois, cette option reste fortement dépendante de la mise à disposition des minibus du CTOS. Bien que les véhicules aient été réservés plusieurs mois à l'avance, leur disponibilité n'est aujourd'hui pas garantie. En cas d'indisponibilité, la ligue devrait procéder à la location de minibus auprès d'un prestataire privé, générant un surcoût estimé entre 150 000 et 200 000 XPF par minibus, ce qui remettrait en cause l'économie réalisée sur l'hébergement.

Par ailleurs, en l'absence de Stéphane Delande, Stéphane Tichon ne pourra assurer seul l'encadrement du stage, notamment celui du collectif benjamins composés d'environ 16 nageurs (8 filles et 8 garçons).

Au regard des incertitudes concernant la disponibilité des moyens de transport du CTOS ainsi que des difficultés d'encadrement, le comité directeur valide l'organisation du stage benjamins à Dumbéa, avec un hébergement au CISE.

Le comité directeur précise toutefois que la désignation d'un encadrant féminin reste à définir. Néanmoins, la possibilité de faire intervenir plusieurs encadrantes féminines, se relayant sur une ou plusieurs nuits, pourrait être retenu afin d'éviter la mobilisation d'une seule personne sur l'ensemble de la durée du stage. Cette organisation permettra de répondre aux exigences réglementaires tout en facilitant la disponibilité des encadrantes.

F. Projet de lutte contre la précarité menstruelle

Le comité directeur prend connaissance du projet porté par le Cercle des Nageurs Calédoniens, intitulé **« Du CNC au lagon, je nage quelles que soient mes règles »,** visant à favoriser la pratique sportive des jeunes filles et à lutter contre la précarité menstruelle.

Le projet prévoit notamment l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites, la mise à disposition de maillots de bain menstruels, ainsi que des actions de sensibilisation sur le thème du cycle menstruel et de la performance sportive.

Considérant l'intérêt de cette démarche en matière de santé, d'inclusion et d'accompagnement des sportives, le comité directeur décide un soutien au projet par l'attribution d'une subvention de 30 000 F CFP.

Prochaine réunion le 27 juillet 2026

Le Secrétaire Général — Le Président

Raphaël Zanon — Jean Claude ROBIN

